

Un Chef d'Equipe d'Exploitation - Centre d'exploitation de Void (H/F)

Placé sous l'autorité directe du Contrôleur d'Exploitation, le Chef d'Equipe d'exploitation organise et dirige au quotidien l'activité régie et la surveillance du réseau routier dont il a la charge.

CADRE D'EMPLOI : Agents de maîtrise / Adjoints techniques

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Assurer la surveillance du réseau routier

- Effectuer des missions de surveillance du secteur géographique, dont il a la charge, pour repérer les désordres et anomalies
- Tenir la main courante et le dispositif de surveillance du réseau

2- Encadrer l'activité régie

- Rédiger les documents administratifs de chantier (fiche d'organisation de chantier, comptabilité analytique, gestion des stocks...)
- Planifier, piloter, suivre et contrôler les activités des agents
- Repérer et gérer les conflits éventuels
- Coordonner l'entretien des engins et matériels
- Assister les équipes dans l'exécution de tâches complexes
- Assurer la saisie de la comptabilité analytique sur micro-ordinateur
- Assurer les fonctions de magasinier (un chef d'équipe par centre) ou d'achat

3- Contrôler et vérifier la signalisation et les règles de sécurité sur les chantiers

- Mettre en œuvre l'ensemble des dispositifs de sécurité
- Appliquer et faire appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité liés aux outils et aux produits utilisés
- Contrôler le respect des règles de sécurité
- Vérifier l'application des règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public

4- Participer à la préparation des programmes d'entretien

- Assurer les visites d'itinéraires périodiques constituant les bases du programme d'entretien
- Proposer et hiérarchiser les travaux d'entretien à réaliser

5- Participer aux astreintes d'été et d'hiver

- Astreinte d'hiver : à raison d'1 semaine sur 4 environ, durant la période de Viabilité Hivernale. Le Chef d'équipe coordonnera alors l'intervention de 2 à 3 centres d'exploitation et pourra patrouiller. Eventuellement il pourra être chauffeur ou accompagnateur
- Astreinte d'été : à raison de 2 semaines par an environ

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Santé, sécurité et conditions de travail (Règlementation et normes), Techniques d'entretien courant de la route

Compétences professionnelles : Informatique : Maîtrise des logiciels de Messagerie, Excel, Word, Management des équipes, Savoir rendre compte de son action et signaler les dysfonctionnements ou difficultés rencontrées

Attitudes professionnelles : Sens de l'anticipation des conflits et des risques, Disponibilité, Capacité d'organisation

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Travail en équipe, Présence sur chantier ou sur voie publique. Contact direct avec les usagers de la route, Permis B, Travaux physiques en extérieur. Travaux sous toutes conditions climatiques.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à 15 points de NBI. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. CET monétisable. Carte titres-restaurants (jusqu'à 153€ par mois dont 60% pris en charge par le Département) Participation à la protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative, attestation de réussite au Concours, ...) **avant le 03/07/2026**, à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514 - 55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Brigitte DUPONT, Responsable de l'Agence départementale d'aménagement de Commercy, au 03.29.89.06.84